

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 21/03/2026

Date d'affichage : 17/03/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 26 - Votants : 27

Le 21 MARS 2026 à 10H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Joël RENAULT, Doyen et Président de la séance.

**Sont présents :** Adrien JEHENNE, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, Nadia JEHAN FAUDET, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoint au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Jean-Claude DESMASURES, Louis-René LE TOURNEUX DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, , Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Séverine LEPROVOST, Conseillers municipaux,

**Sont absents excusés :** Nadège BOULE.

**Ont donné procuration :** Nadège BOULE à Adrien JEHENNE.

**Secrétaire de séance :** Mickaël ROGER

### Élection des adjoints au Maire

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Le secret du vote doit être préservé via le passage dans l'isoloir. La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les listes sont déposées auprès du Maire. Sont proclamés élus l'ensemble des candidats de la liste ayant remporté l'élection. Ils sont classés dans l'ordre de la liste : 1<sup>er</sup> de liste = 1<sup>er</sup> adjoint, 2<sup>nd</sup> de liste = 2<sup>nd</sup> adjoint et ainsi de suite.

Le Maire demande à ce que les candidats à la fonction d'adjoint se manifestent. Une seule liste se présente, celle de Manuella HAMEL :

Manuella HAMEL – 1<sup>ère</sup> Adjointe

Jérôme GAHERY – 2<sup>ème</sup> Adjoint

Nadia JEHAN FAUDET – 3<sup>ème</sup> Adjointe

François MESTRES – 4<sup>ème</sup> Adjoint

Emilie DESVOL – 5<sup>ème</sup> Adjointe

Mickaël ROGER – 6<sup>ème</sup> Adjoint

Le Conseil Municipal est invité à procéder au vote à bulletins secrets. Le dépouillement réalisé immédiatement, après que chaque conseiller municipal ait déposé son bulletin dans l'urne, fait apparaître le résultat suivant :

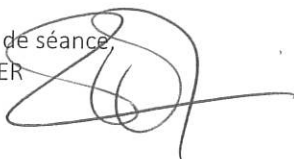
1. Nombre de votants	27
2. Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
3. Blancs et nuls	7
4. Suffrages exprimés (1-3)	20
Majorité absolue	14
Répartition des voix par candidat	20 voies pour la liste de Manuella HAMEL

A l'issue du dépouillement, ont été proclamés Adjointes et immédiatement installés :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Manuella HAMEL
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Jérôme GAHERY
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Nadia JEHAN FAUDET
- 4<sup>ème</sup> adjoint : François MESTRES
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Emilie DESVOL
- 6<sup>ème</sup> adjoint : Mickaël ROGER

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 21 mars 2026.

Le secrétaire de séance,  
Mickaël ROGER



Le Maire,  
Adrien JEHENNE